



**Convention citoyenne sur le climat,
l'Uncaf demande aux parlementaires de sursoir aux demandes de nouvelles taxes et de
limitations des trajets intérieurs Français proposés par la convention citoyenne.**

Les assemblées de citoyens offrent l'opportunité à un échantillon représentatif de la population de pouvoir faire valoir ses attentes, ses idées en dehors des échéances électorales. En procédant ainsi les différents projets politiques n'en seront que plus proches des attentes de la population française.

L'UNCAF applaudit la mise en œuvre de ce nouvel outil démocratique permettant une meilleure proximité entre la population et ses représentants élus.

Toutefois l'Union Nationale des Compagnies Aériennes Françaises regrette que cette assemblée dont les travaux ont été focalisés sur un sujet sociétal précis ait totalement ignoré les effets économiques collatéraux découlant de ses prises de position et n'ait pas vu parfois le côté peu démocratique des propositions qu'elle a fait.

La destruction économique se trouve être le plat de résistance d'un menu où la liberté de choisir et de faire, l'évolution de la société, et enfin les nouvelles technologies d'avenir plus écologiques et meilleures pour le climat ont largement été oubliées. Et tout cela dans une mondialisation voulue par l'ensemble des populations...

Olivier Manaut, Président de L'UNCAF, précise « *Le transport aérien Français comme la liberté d'entreprendre n'a pas besoin d'interdiction, de taxes nouvelles, de limitations mais a besoin de soutien pour que nos régions ne perdent pas leur attractivité économique, pour que les dizaines de milliers de collaborateurs du secteur ne perdent pas leur emploi, et pour que TOUS les français puissent se déplacer* ».

« *Voyager en avion n'est pas une obligation, mais une nécessité pour de nombreux concitoyens. Ainsi l'aviation existe car elle répond à un besoin, et si nous croyons en la réelle démocratie, l'avenir de ce secteur ne doit pas être décidé par 150 Français mais par les millions de Français qui utilisent le transport aérien et qui pourraient ne plus le faire...* ».

Et c'est cela la vraie démocratie qui dicte in fine la loi du marché.

Si les Français ne veulent plus voir nos compagnies Françaises et souhaitent tous utiliser le train, la voiture ou la trottinette, ils peuvent le faire sans attendre, et pouvaient le faire hier également, nul besoin de légiférer pour cela...

« *Ainsi, le transport en charrette s'est arrêté sans interdiction, comme les trains à vapeur, comme les déplacements commerciaux en bateau à voile, ..., et tout cela car des nouveaux modes de transport ont répondu aux nouvelles attentes* » complète le président de L'UNCAF.

Guillaume Collinot, Trésorier de L'UNCAF rajoute « *Notre industrie travaille sur les attentes écologiques que nous partageons tous et la réduction de CO2 est évidemment depuis des années dans notre objectif, que ce soit pour des raisons nobles, pour des raisons économiques faciles à comprendre et/ou simplement pour répondre aux attentes du marché et de notre temps* ».

L'UNCAF représente le plus important syndicat de compagnies aériennes en nombre de membres, celles qui desservent les régions, celles qui assurent les évacuations sanitaires en parallèle à d'autres activités, celles qui déplacent des industriels, celles qui déplacent des clubs sportifs, des groupes musicaux, des associations, celles qui sauvent en montagne, qui sauvent en mer et complètent leur travail en transportant des touristes ou des ingénieurs pour la construction d'ouvrages, etc, etc...

Faut-il tout arrêter ? Car ce sera le résultat direct de ces projets de nouvelles taxes et de restrictions d'utilisation de l'avion en fonction de limitations de distance...

« *Est-ce cela la démocratie ?* » souligne M. Pennazio, le Vice-président de L'UNCAF.

L'UNCAF demande au gouvernement d'écarter les propositions visant à taxer ou interdire le transport aérien sur les courtes distances, car aucune étude d'impact sérieuse n'a été faite.

Et l'UNCAF demande au gouvernement de soutenir les compagnies aériennes françaises car si rien n'est fait, il n'y aura pas nécessité à prendre des mesures pour limiter le transport aérien, il disparaîtra tout seul au bonheur des idéalistes au col vert.

Nous Contacter :

Tel : +33 1 73 79 18 01
Mail : contact@uncaf.fr
Fax : +33 8 90 34 69 00

Nous connaître :

www.uncaf.fr